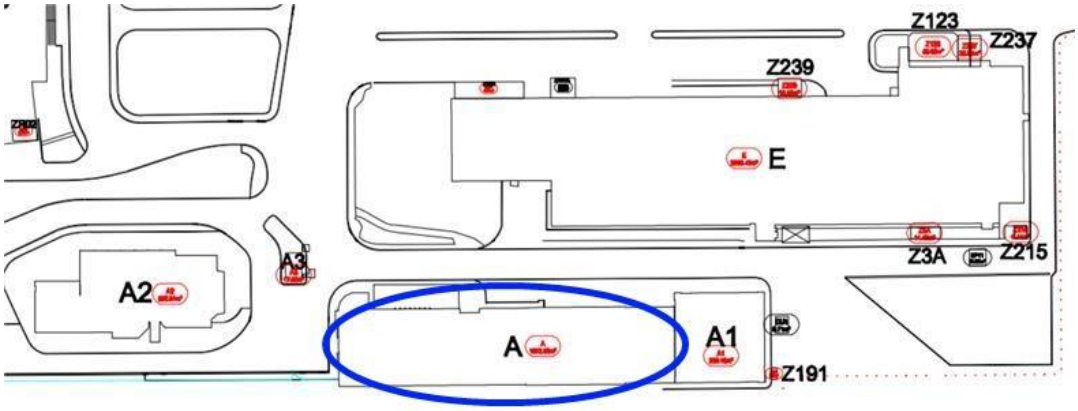
APAVE
AGENCE DE GRENOBLE
16 avenue de Grugliasco BP 148
38431 ECHIROLLES CEDEX
N° SIRET : 90386907100360

DONNEUR D'ORDRE
CEA
17 AVENUE DES MARTYRS
38000 GRENOBLE
CONTACT : **Monsieur CANEVET Didier**

Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux sur infrastructures de transport

Ce rapport annule et remplace les éventuelles versions précédentes



Numéro d'offre **: CEA BAT A Extérieur**
Numéro de commande: **IAD_24-07-189-011_AP-2026-086_AM-2-1**
Numéro de rapport (n°de tâche) **: T260036731**
Date : **15/06/2026**

Lieu d'intervention :
CEA
17 avenue des Martyrs
38000 GRENOBLE

Destinataire rapport :
CEA

Date d'intervention :
Du **19/05/2026 au 19/05/2026**

Intervenant : **Monsieur Tanguy RIVAUX**

Signature :

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité
Nombre de pages total du document : 15 pages

Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux sur infrastructures de transport

Articles L.4511 et L.4531-1 du code du travail.
Article R.4412-97 du code du travail -Arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 03 juin 2025, Norme NF X46-020 - Norme NF X46-102

1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 DESIGNATION DE LA ZONE D'INTERVENTION

Nature de l'infrastructure:	Enrobé	Adresse :	CEA
Zone / Lieu :	Bâtiment A		17 avenue des Martyrs
Immeuble non bâti :	A		38000 GRENOBLE

1.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	**CEA Mr Canevet**
Adresse :	**17 AVENUE DES MARTYRS**
	38000 GRENOBLE
Qualité :	

DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

Nom :	**CEA**
Adresse :	**17 AVENUE DES MARTYRS**
	38000 GRENOBLE

1.3 EXECUTION DE LA MISSION

Date de commande :	**21/05/2026**	Date d'émission du rapport :	**15/06/2026**
Le repérage a été réalisé le:		Accompagnateur :	**Aucun**
Par :	**RIVAUX Tanguy**	Organisme d'assurance professionnelle :	**Allianz Global Corporate & Specialty SE**
Laboratoire d'Analyses :	**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud**	Adresse assurance :	**1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex**
Adresse laboratoire :	**75C Avenue de Pascalet 30310 Vergèze**	N° de contrat d'assurance :	**FRL003861**
Numéro d'accréditation :	**1-5922**	Date de validité :	**31/12/2026**

2 REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Le programme des travaux est défini dans la fiche navette AP 2026 086 en annexe du rapport

3 CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

4 SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES 2
DESIGNATION DE LA ZONE D'INTERVENTION 2
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE 2
DESIGNATION DU PROPRIETAIRE 2
EXECUTION DE LA MISSION 2
REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2
CONCLUSION(S) 2
SOMMAIRE 3
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE 4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE 4
COMMENTAIRES 4
INVESTIGATIONS NON REALISEES 4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 4
RAPPORTS PRECEDENTS 4
ANNEXE – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 5
ANNEXE – CROQUIS 7
ANNEXE – PROCES VERBAUX D'ANALYSES 9
ANNEXE – AUTRES DOCUMENTS 12
ATTESTATION(S) 14

5 RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

5.1 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Absence

5.2 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Matériau / Produit	critères(s) ayant permis de conclure	Réf ZPSO
1	**Voirie**	**Extérieur**	NC	**Enrobé bitumineux**	**Résultat d'analyse (A01)**	
			NC	**Enrobé bitumineux**	**Document consulté (D'aprés le prélèvement A11 du rapport IAD_24-07-189-005_AP-2025-193_AM-1-1)**	
			NC	**Enrobé bitumineux**	**Document consulté (D'aprés le prélèvement A12 du rapport IAD_24-07-189-005_AP-2025-193_AM-1-1)**	

COMMENTAIRES

Néant

6 INVESTIGATIONS NON REALISEES

7 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : **19/05/2026**

Conditions du repérage : Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les enrobés bitumineux afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur ces matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux définis par le donneur d'ordre.
Le programme des travaux défini par le donneur d'ordre est rappelé en préambule.
Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (coordonnées GPS, environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.
Source des coordonnées GPS : Google Map.
Documents remis : Néant
Moyens mis à disposition : Néant

Description des travaux envisagés : **Le programme des travaux est défini dans la fiche navette AP 2026 111 en annexe du r**

8 RAPPORTS PRECEDENTS

Date	Référence	Société	Objet	Conclusions
08/12/2025	IAD_24-07-189-005_AP-2025-193_AM-1-1	APAVE	Repérage amiante avant travaux	NC

ANNEXE 1 – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : A01		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Localisation**
CEA	T260036731	Extérieur - Voirie Voirie
Nom de l'opérateur	**Date de prélèvement**	**Matériau**
RIVAUX Tanguy	21/05/2026	Enrobé bitumineux
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :
Enrobé bitumineux
Support :

Taille :
NC



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
J01-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (blanc)	0
001-GRANULATS	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (blanc)	0
002-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	0
003-GRANULATS	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	0
004-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
005-GRANULATS	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
007-LIANT	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-GRANULATS	AR-26-SG-023831-01	
001-GRANULATS	AR-26-SG-023831-01	Fibres d'amiante non détectées
002-GRANULATS	AR-26-SG-023831-01	
003-GRANULATS	AR-26-SG-023831-01	Fibres d'amiante non détectées
004-GRANULATS	AR-26-SG-023831-01	
005-GRANULATS	AR-26-SG-023831-01	Fibres d'amiante non détectées
007-LIANT	AR-26-SG-023831-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : A11		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Localisation**
CEA	T260036731	Extérieur - Voirie Voirie
Nom de l'opérateur	**Date de prélèvement**	**Matériau**
		Enrobé bitumineux
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :
Enrobé bitumineux
Support :

Taille :
8 cm



PRELEVEMENT : A12		
Nom du client	**Numéro de dossier**	**Localisation**
CEA	T260036731	Extérieur - Voirie Voirie
Nom de l'opérateur	**Date de prélèvement**	**Matériau**
		Enrobé bitumineux
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :
Enrobé bitumineux
Support :

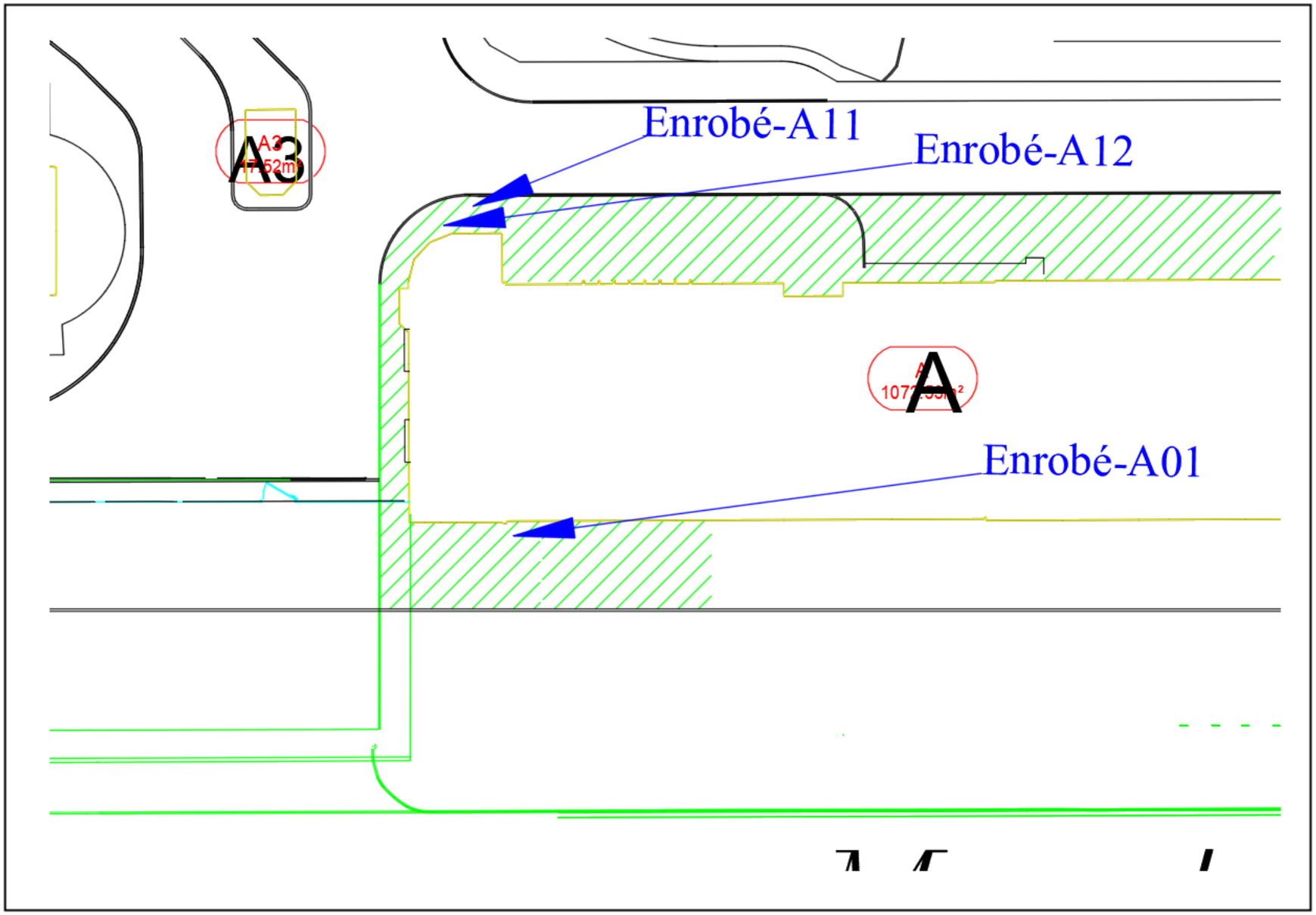
Taille :
7 cm



ANNEXE 2 – CROQUIS

Planche de repérage

Client :	CEA	Titre :	Enrobé bitumineux
N° rapport :	T260036731		
N° planche :	1/1 Version : 0	Lieu d'intervention :	17 avenue des Martyrs 38000 GRENOBLE
Type :	Croquis		
Date :	15/06/2026	Bâtiment :	A
Intervenant :	RIVAUX Tanguy	Etage :	Extérieur
Origine du plan :		Commentaire :	



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PV_00720260501837024

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE
Mr. Tanguy RIVAUX
16 Avenue de Grugliasco - BP 148
38431 ECHIROLLES

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SG-023831-01 — Date d'émission de rapport : 27/05/2026 17:47 — Page1/2
Dossier N° : 26Y014442 — Date de réception : 22/05/2026 — Date d'analyse : 26/05/2026
Référence dossier Client:
IAD_24-07-189-011_AP-2026-086_AM-2-1 A - 17 avenue des Martyrs 38000 GRENOBLE - CEA

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	A01-Extérieur - Voirie - A - Voirie - Enrobé bitumineux	matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (blanc), (gris), (noir)	**MOLP** * / FS4F	6 / 6 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (blanc), (gris), (noir)	**MET** * / E6YE	3 / 6 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / E6YE	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS
2, rue Chanoine Ploton ,CS 40265
F-42016 Saint-Etienne, FRANCE
Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1591
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SG-023831-01 | Date d'émission de rapport : 27/05/2026 17:47 | Page2/2
Dossier N° : 26Y014442 | Date de réception : 22/05/2026 | Date d'analyse : 26/05/2026
Référence dossier Client:
IAD_24-07-189-011_AP-2026-086_AM-2-1 A - 17 avenue des Martyrs 38000 GRENOBLE - CEA

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.
Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Dans le cadre des essais appliqués au composant de l'échantillon susceptible de contenir de l'amiante délibérément ajouté, l'analyse par microscopie électronique en transmission (MET) est réalisée à partir de trois prises d'essai regroupées en une seule préparation et une grille (indication : MET 1/1). Dans le cadre des essais appliqués à la partie de l'échantillon susceptible de contenir de l'amiante naturellement présent, chaque préparation MET donne lieu à deux grilles.
NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante



Samuel FRANCON
Référent(e) Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS
2, rue Chanoine Ploton ,CS 40265
F-42016 Saint-Etienne, FRANCE
Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1591
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

ANNEXE 4 – AUTRES DOCUMENTS

Document :	Document 1

Direction de la recherche technologique
Direction du CEA Grenoble
Services d'ingénierie et d'exploitation

19/03/2026
OPERATION AMIANTE / PLOMB /FCR / HAP AP 2026-086

☒ **Demande de repérage** ***(cout connu après intervention)***
☐ **Demande de Devis préalable**

N°affaire : 24/07/189-011	N° imputation :CHDT2D36
Délai souhaité : ☒ normal ☐ urgent	Nom du chargé d'affaires :BRUNET R.

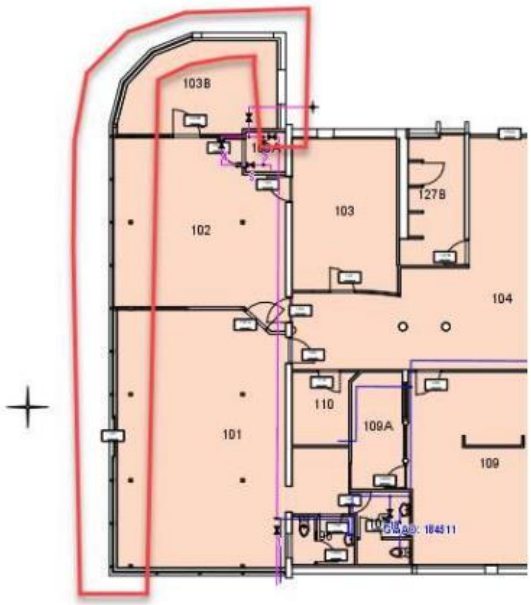
TYPE D'OPERATION	
☒ Diagnostic avant travaux	☐ Diagnostic avant démolition
☒ Amiante ☐ Amiante dans enrobé ☐ Amiante sur toiture	
☒ Plomb ☐ FMA/FCR ☐ HAP	
Sécurité	
☒ Plan de Prévention	☐ PPSPS
PROGRAMME DETAILLE DES TRAVAUX	
Bâtiment : A **Pièce(s)** : EXT	
Techniques envisagées : ☒Démolition totale ☒Démolition partielle ☒Perçage ☒Carottage ☐Nettoyage de surface ☒Passage de câbles ☐Réparation sur canalisation ☒Peinture ☐Autres (préciser)	Surfaces concernées : ☒ Mur extérieur ☒Cloison intérieure ☒Plafond ☒Faux-plafond ☒Sol ☒Ouvrant (porte, fenêtre) ☒Gaine technique ou canalisation ☒Autres (préciser) regards
Les techniques envisagées sont-elles sources de vibrations ? ☒Oui ☐Non	Les locaux adjacents à la zone de chantier peuvent-ils être impactés par les travaux ? ☒Oui Lesquels ? 103b ; 102 et 101 ☐Non

DPEIIDP 39 2018/09/13 Page 1 / 2

DESCRIPTIF / OBJECTIF des travaux
Descriptif *Travaux divers VRD/maçonnerie venant impacter la façade du A.* *Programme de travaux :* *_réfection du trottoir.* *_Dépose des éléments de façade et menuiserie (brise soleil, bardage, etc..)* *_Perçage du mur de façade passage de câble au travers dans les faux plafonds des pièces 103B 102 et 101*

PLAN DU LOCAL (joindre un plan avec emplacement des travaux surlignés, si possible)

Voici les façades concernées :



DPEI IDP 37 2018/09/13 Page 2 / 2

Commentaire :	

ATTESTATION(S)

Allianz

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

SAS APAVE
Immeuble CANOPY 6 rue du général Audran
92400 COURBEVOIE
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

APAVE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION France
Immeuble Canopy 6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL003861** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle			
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs sur base « Loss of use »	2 500 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages causés par l'amiante et le plomb (hors Faute Inexcusable)	5 000 000	EUR	Par année d'assurance

Il est précisé que le souscripteur est à jour du paiement de ses primes / ne fait pas l'objet d'une procédure de mise à demeure pour non - paiement de prime / ne fait l'objet d'aucune suspension de garantie, ni d'aucune procédure de mise en demeure pour non-paiement de prime au titre de ce contrat.Les activités assurées sont décrites dans l'Annexe suivante.
Période d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2026

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/11/2025

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :

S. PERREAU
Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet - CS 30051
92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social:
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com